

<b>Diagnostic Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et Moyens d'Existence (SANME) / Termes de Référence</b>	
<b>Pays / Zone</b>	Haïti / Département de la Grande Anse
<b>Date de démarrage</b>	01/02/2018
<b>Sous-financement :</b>	Interne - SUDO
<b>Auteur(s)</b>	Joseph Benita, Adjoint CDM en charge des programmes

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. CONTEXTE GENERAL D'INTERVENTION

Le 4 octobre 2016, Haïti a été frappé par l'ouragan Matthew de catégorie 4, avec des vents allant à plus de 230km/h, provoquant de nombreux dégâts matériels, des inondations et des déplacements de population (plus de 15 600 personnes). Le passage de l'ouragan aurait fait plus de 1 000 victimes.

Il est important de considérer la situation de la Grande Anse de manière globale. Avant le passage de l'Ouragan, on observait déjà dans le département des problématiques structurelles : faible couverture assainissement, faible couverture en eau potable, Violences liées au genre (29% de femmes rapportent avoir été victimes de violences physiques, EMMUS), enfants isolés, couverture sanitaire faible, malnutrition chronique (deuxième département le plus touché avec 27% après le Nord Est, Enquête SMART 2012), malnutrition globale aigue chez les enfants de moins de 5 ans (3,7%). Cette situation rend la population du département plus vulnérable au choc. Le département de la Grande Anse fait partie des zones les plus touchées par le passage de l'ouragan Matthew, qui a détruit sur son passage les habitations, les écoles, les point d'eau, les centres de santé et les cultures. Les problèmes actuels restent considérables et sont directement liés à une perte des moyens d'existence et principalement la destruction des maisons et des structures communautaires ainsi qu'à l'insécurité alimentaire.

En effet, environ 20% des ménages dans la Grande Anse ont fait état de migration d'au moins un membre de leur famille ce qui montre un problème de résilience des populations touchées juste après l'ouragan. L'évaluation de PUI sur les abris collectifs souligne des éléments clés de vulnérabilité comme la destruction totale des maisons (5720 personnes dans 41 centres collectifs), le manque de nourriture et d'eau potable dans les zones de retour. Selon une étude de l'EFSA (European Food Security Assessment) du 06/01/2017, l'insécurité alimentaire est particulièrement criante dans les zones rurales de la Grande Anse. Les types d'activités les plus touchés sont le commerce (19%), l'élevage (6%) et la production agricole (5%). Ces 3 types d'activité fournissent plus de la moitié du revenu moyen total des ménages dans les zones les plus touchées. Les ménages les plus affectés par l'insécurité alimentaire sont les ménages dépendant principalement de la production de charbon, de l'agriculture vivrière, de l'élevage et du travail agricole journalier.

Suite à l'évaluation rapide des dégâts causés par le passage de l'ouragan Matthew, PUI s'est positionné pour une réponse d'urgence dans le département de la Grande Anse. En coordination avec les autorités et les ONG présentes sur place, PUI a participé à la réponse d'urgence via la réhabilitation des structures de santé détruites par le cyclone et l'appui aux structures en dotation d'équipements, matériel médical et en médicaments essentiels.

Cette première intervention a permis de réactiver la présence de PUI en Haïti ainsi que le développement de nouvelles propositions de réponse sur des secteurs d'intervention prioritaires dans le département de la Grande Anse : Sécurité Alimentaire, Abris, WaSH et Santé Primaire.

## 1.2. JUSTIFICATIONS DE L'EVALUATION

Dans le cadre de la continuité des actions de PUI dans la Grande Anse, considérant le secteur SANME comme prioritaire et anticipant la suite du projet financé par ECHO dont une partie des activités traitaient de la Sécurité Alimentaire et des Moyens d'Existence, PUI a besoin d'approfondir l'état actuel de ses connaissances et de son analyse afin de gagner en pertinence dans son positionnement. Ce diagnostic est l'occasion de prendre du recul sur les activités menées en développant une approche multiscale, depuis les ménages en passant par les communautés vers les systèmes associées à la SANME (marchés et filières notamment).

## 1.3. CARTE DE LA ZONE

Cf. Annexe 1 pour l'identification des zones d'intérêt.

Au niveau des **ménages**, on s'intéresse :

- Aux populations des mornes affectées par le passage de l'ouragan Matthew dans la commune de Beaumont, autour des localités de Mouline et de Chardonnette notamment ;
- A la population de la ville de Beaumont ;
- A la population de la ville de Jérémie ;
- Aux populations rurales étant en lien avec le marché de Jérémie pour la commune de Jérémie.

Au niveau des **structures**, on s'intéresse :

- Au marché de Beaumont ;
- Au marché de Jérémie ;
- Aux marchés secondaires et tertiaires liés à celui de Jérémie.

Au niveau des **filières**, on s'intéresse à comprendre le système marché et l'ensemble des filières d'intérêt (pouvant être traitées par catégorie dans le cas où leurs caractéristiques sont identiques).

# 2. OBJECTIFS DE LA MISSION

## 2.1. OBJECTIF GENERAL

Le diagnostic a pour objectif de mettre à jour l'analyse de la situation en sécurité alimentaire, nutritionnelle et de moyens d'existence de la zone d'intérêt (voir 1.3) tant d'un point de vue structurel vis-à-vis de l'organisation des marchés, des filières agricoles que d'un point de vue conjoncturel notamment vis-à-vis de l'impact du passage du Cyclone Matthew en Octobre 2016. Le diagnostic sera orienté vers l'émission de propositions claires par rapport à l'état des lieux dressé.

## 2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Proposer une analyse EHA complémentaire par zones de moyens d'existence (voir Annexe 3a, 3b et 3c) ;
- Analyser et critiquer l'organisation du secteur associé à la CNSA et au MARNDR notamment concernant les processus de déconcentration et décentralisation au niveau local ;
- Evaluer la situation des marchés principaux de la zone d'intervention, avec une cartographie des filières existantes ;
- Présenter un état des lieux de la sécurité alimentaire, nutritionnel et moyens d'existence au niveau des ménages ;
- Proposer des pistes de réponses, visant l'amélioration des moyens d'existence des ménages ;
- Proposer une analyse des liens d'interdépendances entre le milieu rural et le milieu urbain dans la Grande Anse et depuis les mornes jusqu'au centre urbain de Jérémie en passant par les centres urbains secondaires (ex. Beaumont).

### 3. TACHES

#### 3.1. AU NIVEAU DES MENAGES :

- Evaluer la situation des ménages suite au passage de l'ouragan Matthew pour les communes de Beaumont et de Jérémie :
  - Analyse de la **disponibilité alimentaire** soit les stocks alimentaires, les variations saisonnières d'approvisionnement ;
  - Analyse de l'**accès alimentaire** soit les sources de nourriture, les sources de revenus, les prix du marché ;
  - Analyse de l'**utilisation**, l'accès et l'approvisionnement en eau, les bonnes pratiques alimentaires (culinaires) ;
  - Analyse de la diversité ;
  - Analyse de la **perception** des enjeux de la SANME par les populations et notamment dans une logique temporelle entre situation usuelle, de crise et de post crise.
- Analyser les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire/ nutritionnelle et les menaces qui pèsent sur les moyens d'existence dans la zone étudiée :  
Dans le cadre d'analyse des moyens d'existence, identifier l'environnement politique et institutionnel, analyser le contexte et de la vulnérabilité (climat, géographique, infrastructures physiques, risques), des capitaux des moyens d'existence (accès aux capitaux, mode d'occupation de la terre, dispositifs d'accès à la pêche et aux pâturages, etc.).

#### 3.2. AU NIVEAU DES STRUCTURES :

- Identifier et analyser les acteurs impliqués :  
A l'aide de logigrammes, identifier les différents acteurs impliqués dans le secteur SANME (société civile, entreprises, autorités, ONG, agences UN, bailleurs, etc.) et analyser leurs interactions les classer selon leur degrés d'intérêt et d'influence positive et négative. La zone et le domaine d'intervention de chaque acteur et leur mandat doivent être précisés ainsi que les dynamiques existantes entre ces derniers. Il sera attendu de distinguer deux analyses, les acteurs de coordination de la SANME d'un côté (Etat, ONG, UN, etc.), les acteurs impliqués dans les filières économiques (entreprises, Madan Sara, etc.) de l'autre.
- Identifier et analyser les flux de marchandises :  
En lien avec le point précédent, identifier les principales filières ainsi que les structures impliqués (producteurs, intermédiaires, consommateurs) en les caractérisant (organisation, analyse SWOT, répartition géographique etc.) en réalisant un focus sur les échanges entre Beaumont et Jérémie (sans être exclusif) ainsi qu'à partir de/ depuis Jérémie.

#### 3.3. DE MANIERE GENERALE :

- Analyser et hiérarchiser les besoins en SANME :  
Identifier les besoins en SANME mis en évidence grâce aux informations récoltées dans les chapitres précédents et les prioriser par critère (fréquence, gravité, conséquences, etc.) en se basant sur les données quantitatives recueillies. Parmi les problèmes mis en évidence, identifier ceux sur lesquels PUI souhaite intervenir en concordance avec le cadre d'intervention de l'organisation.
- Proposer des réponses à apporter à chaque besoin/ problème identifié principalement ceux sur lesquels PUI souhaite intervenir.  
Analyse à faire avec les communautés locales, grâce à des méthodes participatives.
- Grâce aux étapes précédentes, évaluer comment les acteurs locaux et potentiels partenaires peuvent jouer un rôle positif dans la réponse aux besoins identifiés en SANME.

## 4. METHODOLOGIE

La méthodologie est à l'initiative du consultant et fait partie intégrante de la proposition technique à soumettre. Néanmoins, il est recommandé de favoriser la mise en place de méthode mixte de récolte de données tant quantitative que qualitative en s'inspirant des outils existants chez PUI :

- Quantitative<sup>1</sup> :
  - Check list ;
  - Enquête ménage.
- Qualitative :
  - Observations ;
  - Entretiens semi directifs ;
  - Focus group.

### 4.1. BRIEFING EN PREPARATION DE LA MISSION

Trois briefings seront réalisés :

- Le premier à Paris, afin de cadrer la mission, les objectifs généraux, les attentes, etc. ;
- Le deuxième à Port-au-Prince afin de cadrer la mise en place, le cadre logistique, la sécurité, etc. ;
- Le troisième à Jérémie afin de déterminer l'organisation et la mise en place du diagnostic et d'aborder plus en détails le positionnement de PUI dans la zone.

### 4.2. DOCUMENTS CLES

Les documents suivants sont considérés comme étant une base de travail pertinente pour la réalisation du diagnostic :

- Internes :
  - Pack PUI de diagnostic initial en SANME ;
  - Proposition de projet ECHO Multisectoriel.
- Externes :
  - Haïti : Profils des moyens d'existence en milieu rural, mars 2015 ;
  - Rapport d'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire dans le contexte de la sécheresse basée sur l'Approche de l'Economie de Ménages (AEM), février 2016 ;
  - Evaluation approfondie des impacts de l'ouragan sur la sécurité alimentaire suivant l'approche EHA dans les huit (8) zones de moyens d'existence du pays, mai 2017.

### 4.3. CONTACTS

Les personnes ou structures suivantes sont considérées comme pertinentes considérant la menée du diagnostic. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et pourra être complétée au besoin.

- A Jérémie :
  - Equipe SA du projet ECHO PUI, Jérémie ;
  - Direction Départementale de l'Agriculture de Jérémie ;
  - MPCE/ CDCSAONG ;
  - Mairie ;
  - CASEC ;
  - Responsable du marché de Jérémie.
- A Beaumont :
  - Mairie (point focal David Nazaire) ;
  - CASEC de Moulines et CASEC de Chardonnette ;
  - Point focal de la DDA ;
  - Responsables des marchés de Beaumont, Moulines et Chardonnette.
- A Port-au-Prince :

---

<sup>1</sup> Fonction du chronogramme qui sera proposé, une partie de ce travail pourra être réalisée en amont de la menée du diagnostic en tant que tel, par les équipes de PUI.

- Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) ;
- La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) ;
- Les membres du groupe de travail Sécurité Alimentaire et notamment M. Ernest-Moise Mushekuru, Coordonnateur Secteur Sécurité Alimentaire ;
- Le Ministère du Plan et de Coopération Extérieure.
- Pour les structures impliquées dans la rédaction des rapports EHA :
  - Oxfam ;
  - Fews net ;
  - GVC ;
  - ACF ;
  - PAM ;
  - FAO ;
  - ECHO et notamment Carline JEAN-PAUL, Assistante de Programme.

## **5. ORGANISATION DE LA MISSION**

### **5.1. CARACTERISTIQUES DE L'EQUIPE DE DIAGNOSTIC**

L'équipe de diagnostic est composée d'un consultant qui aura la charge de mener l'entièreté du projet. Durant la phase d'enquête quantitative au niveau des ménages, il est attendu que celui-ci fasse appel à des journaliers enquêteurs pour l'aider dans sa tâche. Une liste de personnes pourra être proposée par PUI tandis que la liste définitive des enquêteurs devra être soumise à PUI par le consultant en retour. De plus, à la discrétion du consultant, il pourra être envisagé que certaines autres étapes fassent appel à des ressources humaines supplémentaires (focus group, etc.).

Celui-ci doit avoir un profil recherche, maîtriser le contexte haïtien, parler français (le créole haïtien est un atout) et une expérience similaire pour des structures internationales au moins.

### **5.2. ORGANISATION LOGISTIQUE, SECURITAIRE ET ADMINISTRATIVE**

Le consultant s'organisera de manière autonome quant à ses déplacements, son logement ainsi que sa nourriture, ces derniers éléments devant être intégrés dans l'offre.

Durant la période de diagnostic terrain, le consultant pourra bénéficier des structures logistiques de PUI si celles-ci s'avéraient disponibles (voiture, bureau, internet). Le cas échéant, le consultant devra s'organiser de manière autonome.

Concernant le processus d'enquête, le consultant pourra s'appuyer sur le système de collecte d'informations existant sur la mission Haïti via Kobo collect. Des smartphones pourront être mis à disposition pour la réalisation des enquêtes.

Durant l'ensemble de la période de diagnostic, étant mandaté par PUI, le consultant s'engage à respecter les règles de fonctionnement de la structure (horaires, sécurité, visibilité) ainsi que les documents cadres de celle-ci (charte, ROI, politiques Antifraude, PEAS, Protection de l'Enfant).

### **5.3. DISPOSITIF DE SUIVI**

- Le suivi terrain sera réalisé avec le Chef de Mission de PUI basé à Port-au-Prince par le biais d'échange téléphonique hebdomadaire à minima.
- Une note d'avancement devra lui être envoyée à chaque fin de semaine.
- Une réunion à mi-parcours sera mise en place de manière à vérifier que l'approche souhaitée par PUI est respectée.
- Au besoin, le Coordinateur Terrain de PUI dans la Grande Anse pourra être sollicité en ce qui concerne la coordination entre le consultant et les équipes de PUI sur le terrain.

## 5.4. CHRONOGRAMME ESTIME

Activités	Durée
Phase de préparation : (revue des documents et briefings)	<b>2 jours</b>
Phase de terrain : Recueil des données	<b>13 jours</b>
Phase analyse et rédaction du rapport final	<b>5 jours</b>
Total	<b>20 jours</b>

## 6. LIVRABLES ATTENDUS

L'ensemble des livrables attendus doivent être écrit en langue française. Dans le cas de support de travail ou d'éléments autres rédigés en Créole haïtien, une traduction doit être proposée en même temps.

### 6.1. RAPPORT DE DIAGNOSTIC

- Suivant la trame établie, le rapport de diagnostic est composé d'un minimum de 25-30 pages hors annexes.
  - Un brouillon du rapport doit être présenté au point focal 3 jours avant la fin de la prestation ;
  - Le rapport doit être remis en 2 exemplaires papiers ;
  - Tous les exemplaires doivent être remis au CDM PUI et au Chargé de Programme Asie Caraïbes à la date convenue préalablement;
  - Un exemplaire électronique au format word (**.doc ou .docx**) devra être envoyé à la même date de rendu final aux adresses suivantes : [hti.adj-cdm@premiere-urgence.org](mailto:hti.adj-cdm@premiere-urgence.org) et [lmazoires@premiere-urgence.org](mailto:lmazoires@premiere-urgence.org) ;
  - Durant une période d'un mois après remise du rapport, des corrections ou modifications peuvent être demandées par PUI. Le consultant doit se tenir à disposition si nécessaire.
- Une série d'annexes devra être jointe au rapport et notamment :
  - La base de données de l'enquête quantitative au format Excel (**.xls ou .xlsx**) composé d'un onglet avec les données brutes et d'un onglet avec les données analysées (graphiques intégrées dans le rapport modifiables) ;
  - La base de données des contacts réalisés, personnes rencontrées avec l'ensemble des informations nécessaires à leur qualification, contact (titre, téléphone, email), implication, analyse ;
  - Le calendrier du diagnostic théorique mis à jour à la suite de la réalisation du diagnostic ;
  - La bibliographie utilisée pour réaliser le rapport ;
  - Un dossier des photographies prises durant la mission et permettant de visualiser les éléments du rapport.

### 6.2. UNE PRESENTATION DE SYNTHÈSE/ COMMUNICATION

Une présentation de synthèse du diagnostic et de ses recommandations sera réalisée au format Powerpoint (**.ppt ou .pptx**) résumant les principaux résultats obtenus et informations recueillies.

### 6.3. UN DEBRIEFING

Un débriefing logistique sera réalisé à Jérémie à la fin de la mission terrain tandis qu'un débriefing général administratif et technique sera réalisé à Port-au-Prince et/ou Paris à la fin de la période de diagnostic.

## 7. BUDGET

Le consultant proposera dans son offre un budget détaillé comprenant l'ensemble des chapitres usuels à considérer (transport, RH, logistique, etc.) dans une fourchette allant de 5.000 à 10.000 EUR.

## 8. ANNEXES

1. Carte de zonage des zones et points d'intérêt ;
2. Carte des zones de moyens d'existence ;
3. Rapports d'analyse des profils des moyens d'existence en Haïti ;
4. Documents de projet Multisectoriel ECHO ;
5. Pack d'outils PUI.

## 9. CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront présenter en français :

- ✓ Une offre technique de 10 pages minimum présentant :
  - La compréhension des enjeux de l'étude et des Termes de Référence (TdR) : développement d'une problématique et formulation de questions auxquelles l'offre propose de répondre ;
  - La méthodologie et des exemples d'outils pour l'évaluation ;
  - Le chronogramme présentant les détails pour la réalisation de chacune des phases d'évaluation. Le planning proposé devra inclure un temps de briefing sur la mission, ainsi qu'au siège dans la mesure du possible.
- ✓ Une offre financière comprenant un budget détaillé par rubriques (honoraires, autres coûts) ;
- ✓ Un CV actualisé ;
- ✓ Un exemple d'études similaires ;
- ✓ Une série de références.

Les candidats devront envoyer l'ensemble de cette documentation en format électronique à : [hti.adj-cdm@premiere-urgence.org](mailto:hti.adj-cdm@premiere-urgence.org) et [lmazoires@premiere-urgence.org](mailto:lmazoires@premiere-urgence.org) avec [callard@premiere-urgence.org](mailto:callard@premiere-urgence.org) en copie.

**La date limite pour la présentation de dossiers est fixée au 15/01/2017.**

Une fois la proposition acceptée, il sera attendu que le consultant propose, en amont de la menée du diagnostic terrain un planning détaillé de sa mission ainsi qu'une liste des personnes qui seront rencontrées pour validation par Première Urgence Internationale.